

→ Le Parc d'activités de l'auxerrois

En 2004, la Communauté de l'auxerrois lance une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un parc d'activités à la sortie Auxerre sud de l'autoroute A6.

Le 09 juin 2005, le conseil municipal de Venoy entérine la présence sur son territoire d'un parc d'activités sur le site préconisé par le bureau d'études.

Le 23 juin 2005, le conseil communautaire décide d'adopter le nouveau périmètre d'étude situé de part et d'autre de l'autoroute A6 et de l'aire de service Venoy Grosses Pierres et d'accompagner techniquement et financièrement la commune de Venoy dans la révision de son document d'urbanisme.

Le 07 octobre 2005 à Venoy, la Communauté de l'auxerrois organise une réunion publique d'information à destination des habitants de la commune.

Le 15 novembre 2005, le conseil communautaire autorise le président de la Communauté à lancer les appels d'offres pour les études préalables et préliminaires, l'objectif étant d'entamer la concertation avec les habitants, les associations et les élus des communes de Venoy et de Quenne, avant la fin de l'année 2006.



Parc d'activités de l'auxerrois à Venoy

→ L'Hôtel d'entreprises

Novembre 2005, la Communauté fait l'acquisition d'un bâtiment d'une superficie de 1736 m² sis avenue Jean Mermoz à Auxerre, destiné à l'accueil d'activités tertiaires.

Décembre 2005, pour définir plusieurs scénarii et établir ses prévisions budgétaires, elle lance une étude pour l'aménagement du bâtiment dans sa globalité.

→ Le Centre d'affaires des Boutisses

Situé à proximité d'Auxerrexpo, le Centre d'affaires des Boutisses est la réponse adaptée aux porteurs de projets en matière de création d'entreprise. Au cours de l'année 2004, le nombre de locataires n'a cessé de croître.

Nom de la société	Activités	Superficie en m ²	Entrée	Sortie
Heuveline	Conseil en communication	24	13 12 03	30 11 06
Yonne Multimédia Concept	Prestation de services informatiques	20	06 02 04	31 03 06
Société 3D Industrie	Ingénierie automobile	144	15 12 03	15 11 05
Société Canon	Activité commerciale, photocopieurs et imprimantes	45	01 03 04	31 01 06
Actif conseil	Consultant en fiscalité	45	01 03 04	31 01 06
CDHU 89	Bureau d'études et de conseils en habitat et urbanisme	39	01 04 04	28 02 06
Société AUCLAN	Restauration rapide, libre service	45	01 07 04	30 05 06
Grandes caves des vignobles de Loire	Négoce de vins, spiritueux et produits du terroir	59	01 12 05	31 07 07
Sciences environnement	Management environnemental, étude d'impact, loi sur l'eau	59	01 10 05	31 08 07

L'eau potable

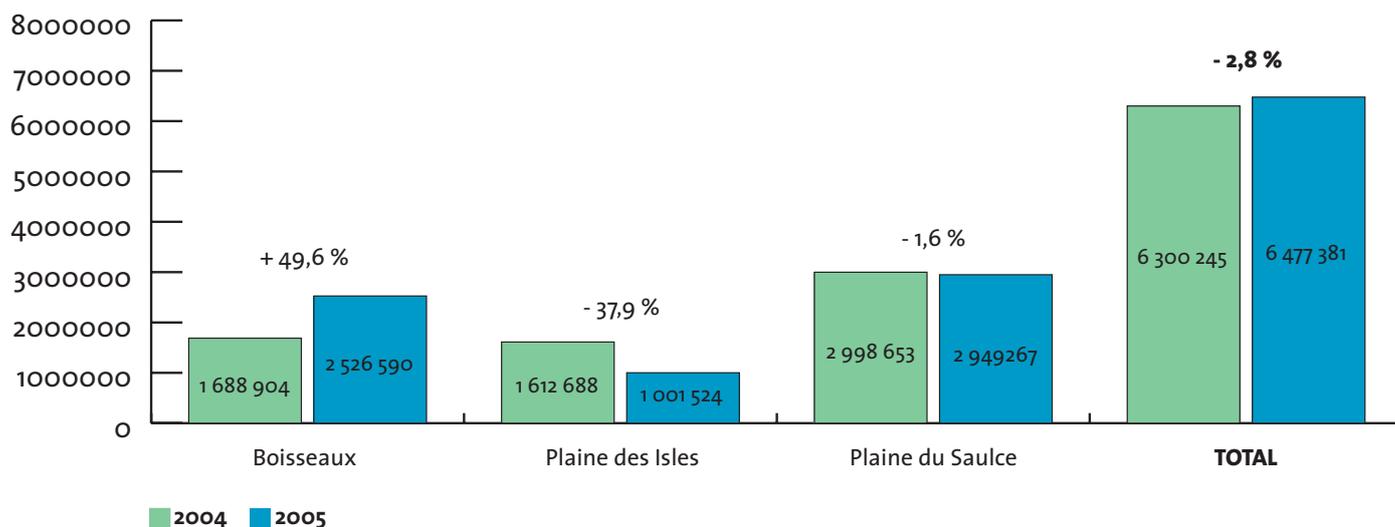


La Communauté exerce la compétence "distribution d'eau potable" sur le territoire des communes d'Appoigny, Auxerre, Beines, Bleigny-le-Carreau, Branches, Chevannes, Gurgy, Monéteau, Montigny-la-Resle, Quenne, Saint-Georges-sur-Baulches, Vallan, Venoy, Villefargeau et Villeneuve-Saint-Salves.

Elle gère aussi par convention le service de distribution d'eau potable de Champs-sur-Yonne.

L'eau provient de trois zones de captages : les Boisseaux, la Plaine des Isles et la Plaine du Saulce. Le réseau est composé de 27 réservoirs, d'une capacité de stockage totale de 30 945 m³ et de 557 km de conduites.

Volumes d'eau produits par année civile



L'eau potable - L'AFFERMAGE

La Communauté de l'auxerrois a délégué le service de l'eau potable à la Lyonnaise des eaux par contrat d'affermage en date du 28 septembre 1999, avec prise d'effet au 1er octobre 1999, pour une durée de 12 ans. Ainsi, exercé aux risques et

périls de la Lyonnaise des eaux, le contrat porte sur l'exploitation, l'entretien, la surveillance des installations et les relations avec les usagers.

L'eau potable - LES INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU

	2004	2005
Nombre d'interventions sur les canalisations	110	140
Nombre d'interventions sur les branchements et les compteurs	688	703
Nombre de compteurs remplacés	1222	853
Nombre de branchements en plomb remplacés	49	55
Longueur de conduites renouvelées (en mètres)	1114	948

→ L'eau potable - LES TRAVAUX ET PRESTATIONS FINANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ

La Communauté réalise des travaux en complément de ceux prévus dans le contrat d'affermage pour assurer la sécurisation du réseau, garantir sa pérennité, accompagner le développement urbain et améliorer le service rendu aux consommateurs.

Elle renouvelle, étend, renforce des conduites et remplace des branchements en plomb.

	2004	2005
Renouvellement, extension et renforcement de canalisations (en mètres)	1230	943
Remplacement des branchements en plomb (en unité)	534	309

De plus, elle procède :

→ En 2004

- À la sécurisation des points de captage (en raison du Plan Vigipirate renforcé), avec la pose de bacs de rétention, de plaques d'obturation et de détecteurs de mouvements
- Au soutien financier de l'Association pour la qualité de l'eau potable de la plaine du Saulce

→ En 2005

- Au lancement des travaux pour l'amélioration de la distribution d'eau potable à Chevannes
- Aux études préparatoires pour la rénovation du réservoir des Bas Moreaux
- À une étude d'orientation pour la recherche d'une nouvelle ressource en eau
- Au soutien financier de l'Association pour la qualité de l'eau potable de la plaine du Saulce

→ L'eau potable - LA FACTURE D'EAU

Volumes d'eau consommés (en millions de m³)

En 2004	En 2005
4,35	4,23

- Le fermier perçoit une part fixe et une part variable appliquée sur les volumes consommés, en contrepartie des services rendus.
- La Communauté perçoit une surtaxe qui lui permet d'équilibrer le budget de l'eau et de financer les différents travaux et études.
- L'Agence de l'eau Seine-Normandie perçoit une redevance « Préservation des ressources en eau » et une autre « Pollution », variable en fonction des communes.
- La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) bénéficie d'un taux réduit de 5,5 %.

Exemple de facture type pour 120 m³

	Montant en € Au 1 ^{er} /01/04	Montant en € Au 1 ^{er} /01/05
Lyonnaise des eaux		
Abonnement annuel	29,56	30,31
Consommations de 0 à 30 m ³	5,66	5,80
de 31 à 120 m ³	37,93	38,85
Part communautaire	25,40	25,40
Agence de l'eau		
Préservation	6,91	6,91
Pollution (1)		
FNDAE (2)	2,56	2,56
Total HT	108,02	109,83
TVA 5,5%	5,94	6,04
Total TTC	113,96	115,87
Prix du m³ TTC	0,9497	0,9656

(1) Dans cette facture type la redevance pollution n'apparaît pas car elle varie en fonction des communes.

(2) Bien que supprimé au 1^{er} janvier 2005, puisqu'il s'agit d'une facture concernant des consommations 2004, le prélèvement du FNDAE (Fond national pour le développement des adductions d'eau) est encore présent en 2005.

→ Les déchets ménagers



Jusqu'au 31 décembre 2003, les prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés étaient assurées par le service propreté de la Ville d'Auxerre, par voie de convention pour le compte de la Communauté.

Suite au transfert des moyens techniques et humains, la Communauté assure pleinement ce service en régie depuis le 1^{er} janvier 2004.

La collecte des ordures ménagères est effectuée dans les dix-neuf communes et à Champs-s/-Yonne par voie de convention jusqu'au 28 février 2005.

→ Fréquences de collectes

Auxerre, trois fois par semaine dont une collecte sélective dans certains secteurs Monéteau, Perrigny, St-Georges-s/-Baulches, deux fois par semaine dont une collecte sélective. Champs-s/-Yonne, deux fois par semaine.

Les autres communes, une fois par semaine.

→ Les déchets ménagers - LES TONNAGES GLOBAUX

	2004	2005*
Nombre d'habitants	68 308	66 679
Déchets ménagers et assimilés	24 940	24 384
Points recyclage	2 761	2 746
Sacs jaunes et bleus	1 220	1 518
Déchèteries	7 230	7 567
TOTAL	36 151	36 294
Ratio Kg/hab/an	529	544

*Fin de convention avec Champs-sur-Yonne.

→ Les déchets ménagers - LA COLLECTE SÉLECTIVE

→ En porte-à-porte

Papiers et cartons (sacs bleus), bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques (sacs jaunes) sont collectés et acheminés vers les différentes filières de recyclage et de traitement.

En 2004, 1220 tonnes (1062 en 2003) sont soustraites à l'enfouissement pour être recyclées. **En 2005, 1 518 tonnes** dont 88% ont rejoint les différentes filières de valorisation après traitement au centre de tri.

→ Par apport volontaire

En 2004, 203 colonnes d'apport volontaire dont 56 Points recyclage complets uniformément répartis sur le territoire sont à disposition des habitants pour le dépôt du verre, des corps creux (flacons plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires) et des corps plats (papiers, cartons). En 2004, 2 761 tonnes sont collectées (2 750 en 2003).

Grâce à ces dispositifs, **en 2004, 3 981 tonnes** de déchets recyclables sont collectées (3 812 tonnes en 2003). En 2005, 4 264 tonnes dont 95% ont rejoint les différentes filières de valorisation après traitement au centre de tri.

→ Les déchèteries

Depuis 1994, deux déchèteries gardiennées sont implantées à Auxerre (Les Cassoirs) et à Monéteau (Zone des Macherins).

En mai 2004, une nouvelle déchèterie à Augy ouvre ses portes après six mois de travaux pour agrandissement.

À cette date, les déchèteries deviennent accessibles aux professionnels (sauf Monéteau) sur présentation d'une carte d'accès annuelle gratuite.

Matériaux collectés	Tonnages 2004	Tonnages 2005
Batteries	40	42
Déchets ménagers spéciaux	41	34
Huiles de vidange	8	10
Déchets végétaux	2 633	2 576
Non recyclables	1 698	1 814
Gravats inertes	2 093	2 378
Métaux	590	572
Cartons	127	141
Total	7 230	7 567

75% de ces déchets rejoignent une filière de traitement et de valorisation.

→ Les déchets ménagers

- LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION

Les ordures ménagères sont traitées au centre de stockage des déchets ultimes de Monéteau par la société SITA, titulaire du marché conclu le 10 février 2003.

Les déchets recyclables issus de la collecte sélective sont triés et conditionnés selon leur nature par la société SOREPAR (Ormoy) avant d'être recyclés chez les repreneurs agréés par Éco-emballages et Adelphe.

Les déchets issus des déchèteries sont enlevés depuis le 1^{er} février 2003 par les sociétés SITA, SOTRIBAT, TERNANT, et SOREPAR puis envoyés dans les différentes filières de recyclage et de traitement.

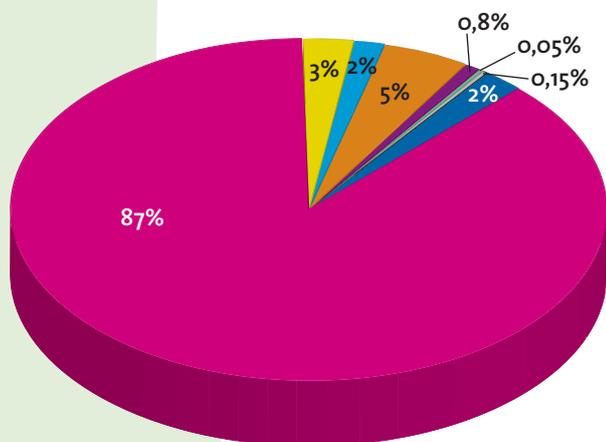
Au cours de l'année 2004, de nouvelles filières sont créées notamment pour la collecte :

- des palettes, reprises par Burban Recyclage (Burban, 45)
- des piles usagées, reprises par Corepile (Paris, 75)
- des cartouches d'imprimantes et de fax usagées, reprises par Ozone (Auxerre)
- des huiles alimentaires usagées, reprises par Coisplet Deboffle (Compans, 77)
- des bouchons en plastique en soutenant l'association Les Bouchons de l'espoir (Auxerre)

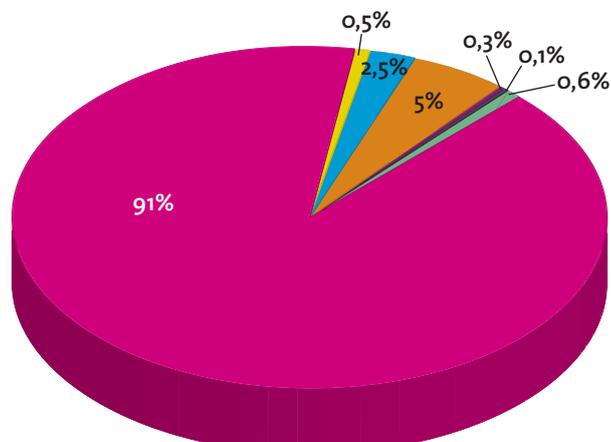
→ Les déchets ménagers

- LES DÉPENSES ET LES RECETTES

2004 – Total des recettes : 5 032 467 €

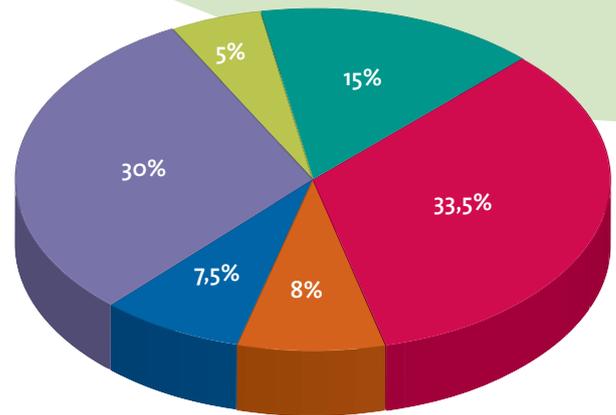
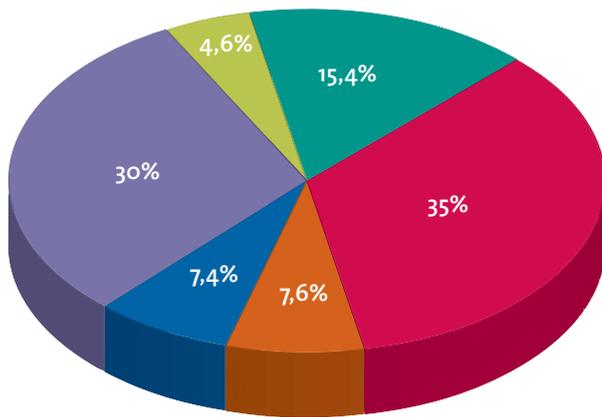


2005 – Total des recettes : 5 147 244 €



2004 – Total des dépenses : 5 032 467 €

2005 – Total des dépenses : 5 196 572 €



- Collecte OM
- Communication, achat des sacs et distribution, collecte sélective en porte-à-porte
- Entretien, vidage des Points recyclage
- Traitement des OM
- Traitement des sacs jaunes et bleus
- Déchèteries (marchés et personnels)

→ Les déchets ménagers - LES POINTS FORTS 2004 / 2005

→ Janvier 2004 : intégration paysagère des points d'apport volontaire

Initiée en 2004 dans le cadre de la convention Bourgogne propre soutenue financièrement par le Conseil régional de Bourgogne, la politique d'intégration paysagère consiste à réaliser des aménagements pour améliorer l'impact visuel des colonnes d'apport volontaire sur le paysage environnant.

Après consultation de l'ensemble des communes de l'auxerrois, la phase de travaux est engagée en 2005. Elle s'achèvera en 2006.

L'année 2005 est marquée par une double campagne d'extension de la collecte sélective sur l'auxerrois :

→ Mars 2005 : le quartier Saint Siméon à Auxerre

L'apport volontaire est choisi sur le secteur « habitat vertical » (3 460 habitants) grâce à la mise en place d'un dispositif de 18 colonnes réparties sur 6 points.

Sur le secteur « pavillonnaire » (136 habitants), une collecte en porte-à-porte en sacs jaunes et bleus est préférée. Comme pour l'ensemble du territoire de la Communauté, le verre reste en apport volontaire.

177 tonnes d'emballages et de papiers sont récupérées au sein des points d'apport volontaire du quartier, soit **61 kg/an/hab.**

9 tonnes d'emballages et de papiers sont récupérées dans les sacs jaunes et bleus pour le secteur pavillonnaire, soit **66 kg/an/hab.**

→ Octobre 2005 : 8000 nouveaux trieurs

La collecte sélective en porte-à-porte (sacs jaunes et bleus) est étendue sur l'ensemble des quartiers Nord d'Auxerre (hors Ste Geneviève).

Sur ces nouveaux secteurs, **127 tonnes de recyclables** sont ainsi récupérées pour le dernier trimestre 2005, soit un ratio équivalent à **63,5 kg/an/habitant** (hors collecte du verre en apport volontaire).

→ Les transports

Pour me déplacer, j'utilise :

Je prends aussi le bus avec la carte **ASTUCE** à 21€ par an !

le BUS pour les **COLLÉGIENS** et **LYCÉENS** DAUXERRE, MONÉTEAU, FERRIGNY ET SAINT-GEORGES

Rapides de Bourgogne communauté de l'auxerrois

Organisatrice des transports dans le périmètre urbain au titre de la LOTI (loi d'orientation des transports intérieurs), la Communauté a confié l'exploitation de son réseau aux Rapides de Bourgogne, filiale du groupe TRANSDEV.

Signé pour 12 ans le 1^{er} janvier 1998 aux risques et périls de l'exploitant, un contrat de délégation de service public organise la gestion du réseau avec contribution forfaitaire d'équilibre de la Communauté.

→ Les transports - LES CHIFFRES CLEF

	2004	2005
Nombre de voyages	1 161 914	1 230 926
Recettes commerciales en € TTC	844 974	890 870
Nombre de kilomètres parcourus	788 673	794 285

→ Les transports - LES VOYAGES EFFECTUÉS

	2004	2005
Progression	+ 9,73% par rapport à 2003	+ 5,94% par rapport à 2004

Évolution du nombre de voyages des lignes principales

	2004	2005
Ligne Z	22 270	23 706
Ligne F	171 230	174 639
Ligne D	177 843	193 579
Ligne C	65 039	71 029
Ligne B	252 905	268 172
Ligne A	467 203	490 160

Évolution du nombre de voyages des lignes secondaires

	2004	2005
Ligne S	936	2 184
Ligne T	1 162	1 219
Ligne M	1 512	1 809
Ligne E	1 814	4 429

→ Les transports - LES RECETTES COMMERCIALES

	2004	2005
Progression	13,81% par rapport à 2003	5,43% par rapport à 2004
Hausse des tarifs	+ 1,47% au 1 ^{er} juillet 2004	0,58% au 1 ^{er} juillet 2005
Calendrier	+ 2 jours par rapport à 2003	+ 1 jour par rapport à 2004

Évolution des recettes des titres de transport

	2004	2005
Carte gratuite	48 255	60 904
Billet de transport collectif urbain	5 952	5 286
Vacances à la ville	2 600	2 189
Carte Astuce	300 791	321 812
Coupons Velours	19 857	21 298
Coupons Presto	39 315	44 737
Coupons Néo	22 177	25 331
Carte Hebdomadaire	6 090	6 441
Carnet N	145 695	133 739
Ticket unitaire	253 693	268 666

→ Les transports - LES KILOMÈTRES PARCOURUS

Évolution des kilomètres conventionnels

	2004	2005
Renfort scolaire sous-traité	9 861	10 004
Renfort scolaire Rapides de Bourgogne	20 661	20 973
Réseau de base	758 151	765 711

→ La cohésion sociale et la politique de la ville



Engagement de chacun des signataires que sont l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de l'Yonne, le FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), la Ville d'Auxerre et la Communauté de l'auxerrois, le Contrat de ville 2000-2006 a pour enjeu le développement cohérent et solidaire de l'ensemble du territoire.

Le Contrat de ville intervient prioritairement pour :

- Participer à l'éducation des enfants et des jeunes
- Renforcer la cohésion sociale entre les habitants de l'Auxerrois
- Fédérer les dispositifs de lutte contre les exclusions et discriminations
- Améliorer le cadre de vie des habitants de l'agglomération

Considérée comme une année charnière, 2004 a donné lieu à une procédure d'évaluation. Cette dernière a permis de porter un regard d'ensemble sur les avancées et d'identifier les besoins et les points d'amélioration.

→ La cohésion sociale et la politique de la ville

- UNE PROGRAMMATION STABLE

De 2000 à 2005, un total de 430 actions a été réalisé, soit en moyenne rapporté sur six ans : 72 actions par an. Le nombre d'actions est resté relativement stable en six ans.

Celles portées sur les domaines de la cohésion sociale et de la lutte contre les exclusions demeurent prédominantes.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Éducation	14	15	16	13	12	14
Cohésion	26	30	21	22	18	20
Insertion	28	19	23	30	22	31
Aménagement urbain	11	9	5	5	1	3
Développement Social Urbain	5	5	4	4	2	2

→ La cohésion sociale et la politique de la ville

- DES CHAMPS D'ACTION DIVERSIFIÉS

Plus de 70% de ces actions sont portés par les associations, les 30% restants par les communes, les bailleurs et les centres sociaux.

Celles inscrites dans le volet **Éducation** visent pour la plupart d'entre elles les jeunes âgés entre 6 et 18 ans sur le champ de l'accompagnement scolaire, de l'initiative citoyenne, de l'éveil par la culture et le jeu.

Le volet **cohésion** porte sur des actions axées sur le lien et la mixité sociale en favorisant par exemple, l'animation de centres de loisirs et de lieux de rencontres par l'organisation de manifestations festives telles la journée nationale

des quartiers, la semaine de la solidarité ou encore par le soutien à des événements culturels et sportifs.

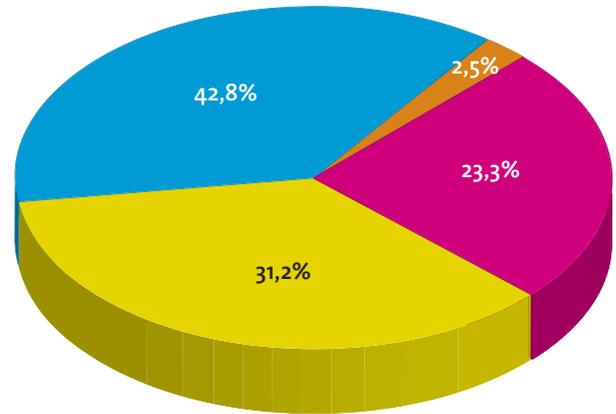
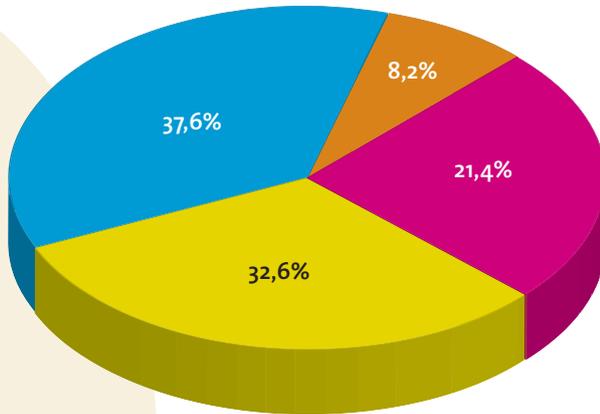
Le volet **insertion** fédère les dispositifs de lutte contre les exclusions en soutenant des projets favorisant l'intégration par le travail et la lutte contre toutes formes de discrimination. Sur ces principes, le Contrat de ville, par le biais du Plan local de l'insertion et de l'emploi et de la Mission locale, participe au financement d'actions aidant des personnes en difficulté à retrouver le chemin de l'emploi et en les accompagnant à la construction et au suivi de leur projet socioprofessionnel.

→ La cohésion sociale et la politique de la ville

- LE DÉCOUPAGE DES FINANCEMENTS PAR AXES D'INTERVENTION

2004 - Crédits Contrat de ville : **668 084 €**

2005 - Crédits Contrat de ville : **803 873 €**



■ Education
■ Cohésion
■ Insertion
■ Aménagement urbain et cadre de vie

→ La cohésion sociale et la politique de la ville

- LA RÉPARTITION DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Nombre de participants aux actions par commune en 2004

Appoigny	60
Augy	47
Auxerre*	5 297
Beines	3
Bleigny-le-Carreau	11
Branches	11
Charbuy	18
Chevannes	61
Chitry	6
Gurgy	110

Monéteau	57
Montigny-la-Resle	2
Perrigny	182
Quenne	3
St-Bris-le-Vineux	14
St-Georges-s/Bauches	140
Vallan	19
Venoy	12
Villefargeau	36
Villeneuve-St-Salves	2

■ 0<10
■ 10<30
■ 30<60
■ 60<100
■ 100<200
■ +20 000

* Ne sont pas comptabilisés les publics d'origine non renseignée, participant aux animations socio-culturelles ouvertes largement suivies par toutes les catégories d'âge. (Journée nationale des quartiers, Mieux connaître son environnement, Semaine de la solidarité nationale...).

→ Les finances - LE BUDGET PRINCIPAL



Recettes de fonctionnement

	2004	2005
Produits	632 469	432 024
Produits exceptionnels	283 469	7 990
Autres produits de gestion courante	61 343	64 352
Contribution directe	832 331	834 275
Taxe des ordures ménagères	4 418 983	4 696 842
Taxe de séjour	141 347	107 041
Dotation globale de fonctionnement	547 616	548 335
Dotation globale transports scolaires	155 237	160 344
Autres dotations	141 605	435 883
Atténuation de charges	13 692	58 820
Total	7 227 817	7 345 906

Recettes d'investissement

	2004	2005
Fond de compensation de la TVA	72 126	92 613
Subventions	94 372	10 505
Total	166 498	103 118

Dépenses d'investissement 2004

Matériels divers	5 285
Achat de terrains pour la construction de la déchèterie d'Augy	282 700
Extension des locaux administratifs du siège de la Communauté	237 983
Mobilier et matériels	57 285
Matériels divers	68 000
Travaux d'eau potable	1 436 680
Total	2 087 933

Dépenses de fonctionnement

	2004	2005
Charges d'administration générale	3 439 463	3 584 421
Charges de personnels	2 202 136	2 364 271
Charges exceptionnelles	34 393	93 000
Autres charges de gestion	51 377	55 100
Subventions versées	553 620	359 324
Restitution de la Dotation globale transports scolaires	155 237	160 344
Reversement de la Taxe de séjour à l'Office de tourisme	141 347	107 041
Total	6 577 573	6 723 501

Dépenses d'investissement 2005

Etudes	5 285
Immobilisations	282 700
Travaux d'eau potable	237 983
Parc d'activités de l'auxerrois	57 285
Hôtel d'entreprises	68 000
Total	651 253

→ Les finances - LA DETTE EN COURS

Dettes

Pas de dette au budget principal 2004 et 2005

Dettes au budget annexe de l'eau 2004 : 419 495 €, 2005 : 300 687 €

Dettes au budget annexe des Boutisses 2004 : 292 895 €, 2005 : 285 497 €

Dettes garanties 2004 : 487 866 €, 2005 : 487 866 €

APPOIGNY

Maire : Jacques PACLIN
24, rue Châtel Bourgeois 89380 Appoigny
Tél 03 86 53 24 22 - Fax 03 86 53 17 45
mairie.appoigny@wanadoo.fr
population 3 060 habitants - superficie 2 120 ha.

AUXERRE

Maire : Guy FERREZ
14, place de l'Hôtel de Ville 89012 Auxerre Cédex
Tél 03 86 72 43 00 - Fax 03 86 72 44
mairie@auxerre.com
population 40 292 habitants superficie 4 996 ha.



Réalisations 2004-2005 : naissance du nouveau quartier des Brichères, réhabilitation et restructuration du quartier St-Siméon, relookage de la place des Cordeliers, réfection de la rue Joubert, réaménagement des abords de la gare SNCF et inauguration de la place des Droits de l'homme, Ouverture des salles médiévales de l'abbaye St-Germain.

AUGY

Maire : Dominique DHERISSARD
Rue Paul Visse 89290 Augy
Tél 03 86 53 85 90 - Fax 03 86 53 64 23
mairie-augy89@wanadoo.fr
population 1 153 habitants. superficie 505 ha



Inauguration d'une suite de réalisations, le 27 juin 2005

BLEIGNY-le-CARREAU

Maire : Sylvain PLUOT
4, rue du Saule 89230 Bleigny-le-Carreau
Tél 03 86 41 81 18 - Fax 03 86 41 81 18
mairie-bleigny-le-carreau@wanadoo.fr
population 243 habitants superficie 1 092 ha.

BRANCHES

Maire : Béatrice CLOUZEAU-MOGENOT
1, route de Guerchy 89113 Branches
Tél 03 86 73 79 33 - Fax 03 86 73 84 07
mairie-de-branches89@wanadoo.fr
population 394 habitants superficie 1 099 ha.

CHARBUY

Maire : Gérard DELILLE
2, rue des Ecoles 89113 Charbuy
Tél 03 86 47 13 10 - Fax 03 86 47 02 04
secretariat@charbuy.fr
population 1 660 habitants superficie 2 500 ha.



Inauguration de la Halle aux sports, le 6 juin 2005

CHEVANNES

Maire : Jacques GAUTHERON
1, place de la Mairie 89240 Chevannes
Tél 03 86 41 24 98 - Fax 03 86 41 35 87
mairie.chevannes@wanadoo.fr
population 2 018 habitants superficie 2 312 ha.



Inauguration groupée des locaux techniques, de la station d'épuration... le 22 novembre 2004

CHITRY-le-FORT

Maire : Régis RICHOUX
Place de l'Eglise 89530 Chitry
Tél 03 86 41 42 07 - Fax 03 86 41 42 07
mairie-chitry-le-fort@wanadoo.fr
population 340 habitants superficie 1 520 ha.

GURGY

Maire : Jean-Michel DELAGNEAU
11, rue de l'île Chamond 89250 Gurgy
Tél 03 86 53 02 86 - Fax 03 86 53 02 42
mairie.gurgy@wanadoo.fr
population 1 676 habitants superficie 1 312 ha.



Inauguration le 28 octobre 2005, de la rue du 19 mars 1962



Arrivée de Béatrice Clouzeau-Mogenot, élue maire de sa commune le 26 mars 2004



Inauguration de la mairie, le 25 mars 2005

MONETEAU

Maire : Robert BIDEAU

Place de la Mairie 89470 Monéteau

Tél 03 86 40 63 93 - Fax 03 86 40 56 64

mairie@moneteau.com

population 5 096 habitants superficie 1 818 ha.

MONTIGNY-la-RESLE

Maire : Gérard PASCAUD

5, rue Gratto 89230 Montigny-la-Resle

Tél 03 86 41 82 35 - Fax 03 86 41 82 35

mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr

population 562 habitants superficie 1 619 ha.



Ouverture de l'Agence postale sur la place du village entièrement rénovée, le 1^{er} septembre 2005

PERRIGNY

Maire : Denis CUMONT

7, rue des Ecoles 89000 Perrigny

Tél 03 86 46 64 17 - Fax 03 86 42 74 77

mairiedeperrigny@wanadoo.fr

population 1 152 habitants superficie 1 263 ha.



Inauguration de la résidence gériatologique privée "Mémoire de Bourgogne", le 14 octobre 2005

QUENNE

Maire : Michel LESCOT

2, rue des Pluvignons 89290 Quenne

Tél 03 86 40 35 47 - Fax 03 86 40 27 70

pas de site ni de mail

population 470 habitants. superficie 850 ha.



Nouvelles équipe à la mairie (de gauche à droite : Michel Pouillot, 2^{ème} adjoint, Robert Cousyn-Pastel, conseiller municipal et Michel Lescot, maire), le 5 décembre 2005

ST-BRIS-le-VINEUX

Maire : Jean-Marc SORIN

1, rue du Docteur Tardieux 89530 St-Bris-le-Vineux

Tél 03 86 53 31 79 - Fax : 03 86 53 79 67

mairie.saintbris@wanadoo.fr

population 1 048 habitants superficie 3 030 ha.

ST-GEORGES-s/-BAULCHES

Maire : Hubert MOISSENET

37, Grande Rue 89000 St-Georges/Baulches

Tél 03 86 94 20 70 - Fax 03 86 94 20 74

mairie.st-georges89@wanadoo.fr

population 3 296 habitants superficie 960 ha.



Inauguration d'une suite de réalisations "Cœur de village", inauguration le 31 janvier 2004 de la cour de la mairie, du prieuré et de ses jardins, le 12 septembre 2005

VALLAN

Maire : Martial DOUMEYROU

10 bis, rue de l'Abreuvoir 89580 Vallan

Tél 03 86 41 30 18 - Fax 03 86 41 23 21

mairie.vallan@wanadoo.fr

population 744 habitants superficie 1 142 ha.

VENOY

Maire : Philippe MAILLET

1, place de la Mairie 89290 Venoy

Tél 03 86 40 20 77 - Fax 03 86 40 28 11

mairie.venoy@wanadoo.fr

population 1 876 habitants superficie 2 274 ha.



pose de la première pierre de l'espace d'animation des Joinchères, le 28 juin 2005

VILLEFARGEAU

Maire : Michel BROCHE

2, rue de l'Eglise 89240 Villefargeau

Tél 03 86 41 29 20 - Fax 03 86 41 29 21

pas de site ni de mail

population 911 habitants superficie 1 350 ha.

VILLENEUVE-ST-SALVES

Maire : Jean-François FLECHE-LOISY

8, rue de l'Eglise 89240 Villeneuve-St-Salves

Tél 03 86 41 84 82 Fax : 03 86 41 84 82

mairievilleneuvesaintsalves@wanadoo.fr

population 245 habitants superficie 703 ha.



**communauté
de l'auxerrois**

2 ter, rue Faillot - BP 58 - 89010 Auxerre Cedex
Tél. 03 86 72 20 60 - Fax : 03 86 72 20 65

e.mail : contact@cc-auxerrois.fr

Site internet : www.communaute-auxerrois.fr